

APTITUDES

Approfondir ses connaissances en comptabilité et gestion financière

COMPÉTENCES

- ✓ Gestion économique et financière de l'organisation (C 5-2)

OBJECTIFS

- ✓ Principe de bases de la comptabilité
- ✓ Les textes en vigueur applicables aux associations
- ✓ Les financements : impact du contrat association
- ✓ Le compte de résultat et le bilan
- ✓ L'analyse financière
- ✓ La comptabilité budgétaire et PPI
- ✓ La comptabilité analytique
- ✓ Analyse d'un cas concret

PUBLIC CONCERNÉ

Être chef d'établissement du 2nd degré ou toute personne en charge de la comptabilité et de la gestion pour le compte d'un établissement du 2nd degré

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- ✓ Connaître et comprendre les fondamentaux de comptabilité et de gestion : étape, principaux indicateurs, outils techniques.
- ✓ Connaître les obligations légales, dont la comptabilité analytique.
- ✓ Les principaux états financiers (compte de fonctionnement, bilan et annexe).
- ✓ Analyser des tableaux de bords.
- ✓ Maîtriser vos budgets annuels et pluriannuels.
- ✓ S'approprier ses états financiers et outils de gestion.
- ✓ Les principaux ratios : fonctionnement et structure financière.
- ✓ Identifier les marges de manœuvre et les leviers associés.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ✓ Séquences théoriques
- ✓ Ateliers pratiques
- ✓ Mise en situation réelle : exercices réalisés à partir des documents financiers propres à chaque stagiaire

MODALITÉS DE SUIVI PÉDAGOGIQUE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- ✓ Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- ✓ Questionnaire d'évaluation des acquis

LIVRABLES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- ✓ Un support pédagogique de reprise de la formation est distribué sur place et/ou envoyé par mail.
- ✓ Un certificat de réalisation est envoyé par mail

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités	Détails
Moyens d'encadrement	Charles-Antoine BICHET, expert-comptable et Commissaire aux comptes pour le cabinet Fic Expertise
Durée	1 jour - 7 heures
Date	À définir
Lieu	À définir - Siège social (Montrouge) ou en région
Droit d'inscription	Établissement < 200 élèves : 150 € /pers./jour Établissement > 200 élèves : 220 € /pers./jour 2 ^e personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour
Financement	Prise en charge AKTO (35 €/heure) et/ou fonds propres OGEC
Modalités d'accès	Inscription sur le site du SYNADIC jusqu'à 30 jours avant le début de formation
Accessibilité	Personne en situation de handicap ou nécessitant un aménagement : Contacter la responsable administrative
Contact	Bénédicte PRADIÉ - Responsable administrative 01 55 48 04 57 - b.pradie@synadic.fr

Mise à jour le 6 octobre 2026